



## MOUVEMENT 2018 – Phase départementale -

### DEMANDE DE PRIORITE SOCIALE -



Division des  
Personnels  
Enseignants du 1<sup>er</sup>  
degré

Bureau des actes  
collectifs- DPE 2

Référence  
Priorité SOCIALE 2018  
Dossier suivi par  
Monique VEAUGIER  
Téléphone  
04 91 99 67 52

Fax  
04 91 99 67 81  
Mél.

ce.dpe13-mouvement  
@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard  
Charles Nèdelec  
13231 Marseille  
cedex 1

Ouverture Public :  
8h30-17h00

NOM .....  
PRENOM .....  
Date de naissance : .....  
Domicile.....  
.....  
N° portable .....  
Mail professionnel uniquement .....@ac-aix-marseille.fr  
(à créer si besoin)

Situation de famille : .....  
Nombre et âge des enfants à charge.....  
.....

Position :  
 Activité  
 Congé parental depuis le ..... jusqu'au .....  
 CLM - CLD depuis le ..... jusqu'au .....

Etablissement d'exercice 2017-2018 .....  
Circonscription de : .....

Ma demande de bonification de points concerne les vœux suivants :

#### Nature du poste :

- maternelle     élémentaire     spécialisé  
 adjoint         direction

#### Localisation géographique de mes vœux :

Communes (ou ARRDT pour Marseille) - éventuellement vœu précis

1 .....  
2 : .....  
3.....  
4 .....  
5.....  
7.....  
8.....  
9.....  
10.....  
Autres : .....  
.....

**Je m'engage à formuler au moins 5 vœux lors de la saisie sur l'application SIAM**



2/2

Dans le cadre du mouvement 2018, je demande à bénéficier d'une bonification de points au titre de ma situation sociale, et m'engage à adresser par courrier avant **le 12 mars 2018**, l'ensemble des pièces constituant mon dossier médical, à savoir :

- Courrier détaillé à l'assistante sociale
- Liste des communes pour lesquels je demande une bonification
- Tous les justificatifs attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie de la cellule familiale

Ces pièces devront être adressées par voie postale et **sous pli confidentiel** :

**D.S.D.E.N des Bouches du Rhône  
à l'attention de Madame l'assistante sociale  
28 bd Charles Nédelec  
13231 MARSEILLE cedex 01**

**Date limite de réception des dossiers : le 12 mars 2018  
Aucune demande reçue après cette date ne sera étudiée**

A.....Le .....

Signature de l'agent